

Présentation

Diplôme officiel délivré par le Ministère français de l'Éducation Nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers. Certification reconnue dans le monde entier et tenant compte de l'harmonisation sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

Diplôme pour utilisateur indépendant.

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique.

Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension, ni pour l'un, ni pour l'autre.

Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Établissement(s) cohabilité(s)/partenaire(s)

Admission / Recrutement

Être de nationalité étrangère OU être français originaire d'un pays non francophone et ne pas avoir obtenu de diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

En bref...

Niveau d'études :

Formation à la langue française :
Non